

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 2503 - 1997 B 60004 - 410 517 767 - A2 MAC 1



Plaquette

EURL A2MAC1

31/12/2023

Ce document contient 24 pages





EURL A2MAC1

Comptes annuels

Certifié conforme à l'original

Le représentant légal

Frank Bunte





Bilan actif

EURL A2MAC1

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	894 175	851 393	42 781	91 684
		Concessions, brevets et droits similaires	481 322	478 642	2 679	5 353
		Fonds commercial (1)	670 000		670 000	20 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		2 045 497	1 330 036	715 460	117 037
	Immobilisations corporelles	Terrains	373 080	190 959	182 120	205 317
		Constructions	2 465 385	1 588 307	877 078	999 113
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 410 778	2 508 292	1 902 485	987 044
		Autres immobilisations corporelles	3 442 962	2 358 682	1 084 279	1 122 477
		Immobilisations en cours	10 000		10 000	
		Avances et acomptes				
		TOTAL		10 702 206	6 646 242	4 055 963
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	63 474		63 474	52 937
	TOTAL		63 474		63 474	52 937
Total de l'actif immobilisé			12 811 177	7 976 278	4 834 898	3 483 928
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes		47 456		47 456	127 823
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	46 173 938	8 192 080	37 981 857	35 293 393
		Autres créances	6 022 937		6 022 937	12 273 197
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		52 196 875	8 192 080	44 004 794	47 566 590	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		7 197		7 197	80 198	
TOTAL		7 197		7 197	80 198	
Charges constatées d'avance			168 428		168 428	2 210 316
Total de l'actif circulant			52 419 957	8 192 080	44 227 876	49 984 929
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif			426 143		426 143	
TOTAL DE L'ACTIF			65 657 278	16 168 359	49 488 919	53 468 858
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					63 474	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	



EURL A2MAC1

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 23 870)	23 870	23 870
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	72 172	72 172
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	2 387	2 387
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	241 529	172 713
	Report à nouveau	1 740 630	
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 235 502	1 768 816
	Situation nette avant répartition	3 316 092	2 039 959
	Subvention d'investissement	1 086 380	1 086 380
	Provisions réglementées		
Total		4 402 472	3 126 339
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	862 143	283 000
	Provisions pour charges		
Total		862 143	283 000
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 130	2 354
	Emprunts et dettes financières divers (3)	803 396	
	Total	806 526	2 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		44 600
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 671 168	20 076 788
	Dettes fiscales et sociales	8 849 583	6 256 091
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes	73 449	3 044
	Instruments de trésorerie		
Total		32 594 201	26 335 924
Produits constatés d'avance		10 821 505	23 676 639
Total des dettes et des produits constatés d'avance		44 222 233	50 059 518
Écart de conversion passif		2 069	
TOTAL DU PASSIF		49 488 919	53 468 858
Rénov. (2)	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	44 222 233	50 014 918
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		



Compte de résultat

EURL A2MAC1

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	37 575	35 000	72 575	71 208
	Production vendue : - Biens	28 562 871	31 124 733	59 687 604	37 752 118
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	28 600 446	31 159 733	59 760 180	37 823 327
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			23 333	57 999
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			722 519	199 900
	Autres produits			14 634	1 597
		Total		60 520 667	38 082 825
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			82 250	139 579
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			25 404 041	21 430 957
	Impôts, taxes et versements assimilés			403 893	1 028 659
	Salaires et traitements			14 939 982	8 651 587
	Charges sociales			5 320 111	3 137 851
	Dotations amortissements			961 633	846 639
	d'exploitation provisions				
	• sur immobilisations				
	• sur actif circulant			8 027 793	124 500
	• pour risques et charges			839 143	260 000
	Autres charges			392 994	3 485
		Total		56 371 845	35 623 260
		Résultat d'exploitation A		4 148 821	2 459 564
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			483 987	215 149
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			7 279	52 050
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total		491 266	267 199
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			989 011	168 198
	Différences négatives de change			2 864	1 383
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total		991 876	169 582
		Résultat financier D		-500 609	97 617
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E		3 648 212	2 557 181



EURL A2MAC1

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 200
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	69 213	11 052
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	69 213	27 252
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 511	178 327
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	289 324	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	325 836	178 327
Résultat exceptionnel		F	-256 623
Participation des salariés aux résultats		G	1 577 712
Impôt sur les bénéfices		H	578 375
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			1 235 502
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



EURL A2MAC1

Annexe





SARL A2MAC1

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Evénements post clôture	2
1.3. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.2.2. Durées d'amortissement	4
2.1.3. Immobilisations financières	4
2.1.4. Produits à recevoir	5
2.1.5. Créances	6
2.2. Passif.....	7
2.2.1. Capitaux propres	7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2.2.1.2. Capital social.....	7
2.2.2. Provisions pour risques et charges	8
2.2.3. Dettes financières et autres dettes	9
2.2.4. Charges à payer	10
3. Informations relatives au compte de résultat.....	11
4. Impôt sur les bénéfices	12
5. Autres informations	13
5.1. Subvention.....	13
5.2. Effectifs	13
5.3. Informations relatives à la rémunération des dirigeants	13
5.4. Identité de la société mère consolidante des comptes de la société	13
5.5. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	14
5.6. Autres éléments significatifs	15
5.6.1. Prix de transfert	15
5.6.2. Convention de cash pooling.....	15
5.7. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	16
5.8. Engagements hors bilan	16



1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

Le 28 Juin 2023, la SASU Improvalue via une fusion simplifiée a été absorbée dans EURL A2mac1. Celle-ci détenait les titres de la SARL Promold et la SAS Capindustrie.

En date du 22 Septembre 2023, la SARL Promold a été cédé pour 1 euros.

En date du 12 Octobre 2023, la SAS Capindustrie a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine (TUP) au profit de l'EURL A2mac1. Un effet rétroactif fiscal a été mis au 1^{er} Janvier 2023.

1.2. Événements post clôture

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus depuis la clôture de l'exercice.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	1 397 762	-	91 081
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	158 771	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	223 642	-	1 585
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	10 000	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



2.1.2.2. Durées d'amortissement

Immobilisation	Mode amortissement	Durée amortissement
Concessions et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	15 ans
- <i>Structure</i>	<i>Linéaire</i>	<i>30 ans</i>
- <i>Façade/Etanchéité</i>	<i>Linéaire</i>	<i>15 ans</i>
- <i>Installations générales</i>	<i>Linéaire</i>	<i>10 ans</i>
- <i>Agencements</i>	<i>Linéaire</i>	<i>10 ans</i>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 5 ans</i>
Installations générales, agencements, aménagements divers	<i>Linéaire</i>	<i>3 à 10 ans</i>
Matériel de transport	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 4 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 3 ans</i>
Mobilier	<i>Linéaire</i>	<i>5 à 10 ans</i>

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	14 669	-	4 132



2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	153 843
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	800 059
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	14 256
Personnel	548
Sécurité sociale	5 686
Etat	-
Divers	-
TOTAL	974 392



2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		63 474	63 474	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		8 388 393	8 388 393	-
	Autres créances clients		37 785 545	37 785 545	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		1 648	1 648	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 686	5 686	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	12 104	12 104	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 944 421	3 944 421	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	271 595	271 595	-
	Groupes et associés		1 635 547	1 635 547	-
	Débiteur divers		151 937	151 937	-
Charges constatées d'avance		168 428	168 428	-	
TOTAL			52 428 778	52 428 778	-



2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	23 870	-	-	23 870
Primes, réserves et écarts	247 273	68 817	-	316 089
Report à nouveau	-	1 740 631	-	1 740 631
Résultat	1 768 817	-	533 315	1 235 502
Subventions d'investissement	1 086 380	-	-	1 086 380
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 126 340	1 809 447	533 315	4 402 472

Lors de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2022, une distribution de dividendes a été décidée pour 1 700 000 euros au profit de la SASU Hary Participations.

2.2.1.2. Capital social

Le capital est composé de 1 566 parts sociales de 15,24 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	283 000	839 144	260 000	862 144
TOTAL	283 000	839 144	260 000	862 144

Une provision pour risques a été constatée dans les comptes clos au 31/12/2021 pour 106 000 €. Celle-ci correspond au montant notifié le 06 Octobre 2021 par l'administration fiscale au titre du contrôle fiscal des années 2017 à 2019. Cette provision a fait l'objet d'une reprise de 83 000 € suite à la mise en recouvrement du rehaussement d'IS au titre de l'année 2017 pour un montant de 80 000 €. La société reste en attente de la mise en recouvrement des 23 000 € au titre de l'exercice 2018.

Une provision pour risques a été constatée au 31/12/2022 pour 260 000 € correspondant aux indemnités prévues dans un protocole d'accord suite au litige avec un salarié, sortie des effectifs en 2022. Celle-ci a fait l'objet d'une reprise suite au paiement des indemnités en Mars 2023.

Une provision pour risques a été constatée dans les comptes clos au 31/12/2023 pour 413 000 €. Cela concerne plusieurs litiges salariés nés au cours de l'exercice mais non encore dénoué à la date de clôture.

Un écart de conversion actif est constaté sur des créances clients pour un montant de 423 613 euros au 31/12/2023. Cela a fait l'objet d'une provision pour le même montant.



2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	3 131	3 131	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	23 671 168	23 671 168	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 955 968	2 955 968	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 303 407	1 303 407	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	4 431 417	4 431 417	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	158 791	158 791	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	803 396	803 396	-	-
Autres dettes	73 450	73 450	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	10 821 506	10 821 506	-	-
TOTAL	44 222 234	44 222 234	-	-



2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	928 338
Charges sociales provisionnées	357 926
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	3 131
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 123 895
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	1 577 532
Personnel	374 654
Sécurité sociale	309 571
Autres charges fiscales	103 783
Divers	-
TOTAL	4 778 830



3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	37 576	35 000	72 576
- Services	28 562 871	31 124 734	59 687 605
Chiffre d'affaires net	28 600 447	31 159 734	59 760 180

Le chiffre d'affaires de l'EURL A2MAC1 est constaté à la facturation des abonnements conclus. Des produits constatés d'avance sont appréhendés en fonction de la périodicité de l'abonnement par rapport à la date de clôture de la société.



4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation/Intéressement des salariés
Résultat avant impôts	3 648 212	-256 623	-1 577 712
Impôts : Au taux de 25%	1 206 599	-64 156	-394 428
Crédit impôt recherche	-169 640	-	-
Résultat après impôts	2 611 253	-192 467	-1 183 284

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société EURL A2Mac1 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU Financière Hary, 24-26 Quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt.

Il s'agit d'un groupe d'intégration fiscale visée à l'article 223A du Code Général des Impôts. Le groupe est composé des sociétés suivantes :

- Financière Hary SAS : société mère (tête de groupe)
- Hary Participations SASU : société filiale intégrée depuis le 01/12/2017
- Immobilière Hary SASU : société filiale intégrée depuis le 01/12/2017
- A2MAC1 EURL : société filiale intégrée depuis le 01/01/2018
- Improvalue SASU : société filiale intégrée depuis le 01/01/2022 (fusion dans A2MAC1 EURL en 2023)

La société tête de groupe est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Chacune des filiales contribue au paiement des impôts du groupe intégré, et ce quel que soit le montant effectif desdits impôts, à hauteur d'une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal de l'exercice, comme si elle ne faisait pas partie du groupe intégré sous la société intégrante.

Chaque filiale pourra ainsi imputer sur sa base imposable à l'IS ses déficits reportables, dans les conditions de droit commun. Chaque filiale pourra, de même, imputer sur sa charge d'IS à contribuer au groupe intégré les crédits d'impôts et avoirs fiscaux transmis à la société intégrante.

Dans un souci de simplification des flux de trésorerie au sein du groupe intégré, les filiales régleront à la SASU Financière Hary les montants correspondants annuellement, au moment de la liquidation des impositions visées ci-dessus et après demande de Financière Hary. En cas de retard de paiement, les filiales seront redevables d'un intérêt annuel assis sur le montant des impositions à la charge de chaque filiale (ne pouvant dépasser le taux maximum fiscalement déductible de l'article 39-1-3° du CGI) au profit de Financière Hary.

Les économies d'impôts résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale sont définitivement acquises par la société intégrante.

Le déficit fiscal du groupe d'intégration fiscale est de 2 760 970 euros au 31 décembre 2023.



5. Autres informations

5.1. Subvention

L'EURL A2MAC1 a signé un contrat d'aide sous forme de subvention avec BPI France le 06/01/2021 d'un montant de 1 086 380 € pour le financement d'un programme d'investissement de plus de 4 millions d'euros. La société a perçu un premier acompte de 271 595 euros en janvier 2021, puis un second versement de 543 190 euros en Janvier 2023. Le programme s'étale de 2021 à début 2024.

5.2. Effectifs

L'effectif moyen du personnel est de 228.45 personnes dont 5.28 apprentis et 5.75 handicapés au titre de l'année 2023.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	100	-
Agents de maîtrise	82	-
Employés	48	-
Ouvriers	-	-
Apprentis	6	-
Total effectif au 31/12/2023	236	-

5.3. Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction au titre de l'année 2022.

5.4. Identité de la société mère consolidante des comptes de la société

Dénomination sociale : Diamond Topco

Forme : SAS

Au capital de : 110 506 306.80 euros

Numéro SIRET : 921 753 778 00023

Adresse du siège social : 24-26 Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt



5.5. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	7 733 237	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.65 %

Taux de croissance des salaires : 2 %

Age de départ à la retraite : 64 ans

Table de taux de mortalité : TF00-02

Le montant des indemnités de fin de carrière à la date de la clôture de l'exercice s'élève à 7 733 237 euros.

Un contrat indemnités fin de carrière a été souscrit au cours de l'exercice clos au 31/12/2010. La valeur du fonds collectif au 31/12/2023 ressort à 616 990 euros. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2012, un avenant a été conclu afin de couvrir en complément les indemnités de congédiement. La valeur de ce fonds collectif au 31/12/2023 ressort à 35 383 euros.



5.6. Autres éléments significatifs

5.6.1. Prix de transfert

Une politique de prix de transfert a été mise en place au cours de l'exercice 2018.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, l'EURL A2MAC1 a facturé des services de production de données d'un montant de 17 701 127 euros HT à la SASU Hary Participations.

La SASU Hary Participations a facturé l'EURL A2MAC1 des ventes de données à hauteur de 17 706 516 euros HT.

5.6.2. Convention de cash pooling

Une convention de cash pooling a été conclue en date du 20 juin 2018 entre la SASU Hary Participations et :

- EURL A2mac1
- SASU Immobilière Hary
- SCI Saloma
- A2MAC1 LLC
- A2MAC1 GmbH
- A2MAC1 Groupe (Shangai) Co Ltd
- A2MAC1 India Private Limited
- A2MAC1 Corea
- A2MAC1 Thaïland

Celle-ci prévoyant une rémunération des avances de trésorerie entre ces sociétés au taux de Euribor 1 mois + 0,5 %.

Un avenant à cette convention de cash pooling a été signé le 08 avril 2020, modifiant la rémunération des avances de trésorerie entre ces sociétés au taux 1 mois Euribor + 1,5 %. De nouvelles entités ont été ajoutée à la convention :

- A2MAC1 Japan Co Ltd
- A2MAC1 Latam SRL

Un second avenant à cette convention de cash pooling a été signé le 31 janvier 2023 afin d'ajouter les nouvelles entités à la convention :

- Effution



Un troisième avenant à cette convention de cash pooling a été signé le 5 Janvier 2024 afin d'ajouter les nouvelles entités à la convention :

- Diamond Topco SAS
- Diamond Bidco SAS
- A2MAC1 Turkey

L'EURL A2MAC1 a bénéficié des avances de trésorerie à la SASU Hary Participations s'élevant au 31 décembre 2023 à 711 666 euros au titre du cash pooling et à 1 203 539 euros au titre du compte courant d'associé. Pour cela, elle a payé respectivement des intérêts de 89 584 euros et facturé 64 259 euros à la SASU Hary Participations au titre de l'année 2023.

5.7. Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant.

5.8. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-

Néant.

A2 MAC 1

Société à responsabilité limitée au capital de 23.870,25 euros
Siège social : 25, Chaussée de Hary
02140 Hary
410 517 767 RCS Saint-Quentin

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la Gérance, et après avoir constaté que les comptes font apparaître **un bénéfice de 1.235.502,03 euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------------|
| • Bénéfice de l'exercice | 1.235.502,03 euros |
| • A la distribution d'un dividende total de | 1.200.000,00 euros |
| | ----- |
| • Le solde, soit | 35.502,03 euros |

En totalité au compte « Autres Réserves » qui sera ainsi porté à 277.031,68 euros.

Le dividende net par part sociale serait d'environ 766,28 euros.

La mise en paiement des dividendes serait effectuée à compter de ce jour.

L'Associé Unique prend acte que les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 3 de l'article 158 2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte des distributions de dividendes des trois exercices précédents, étant précisé qu'il n'existe qu'une seule catégorie de parts sociales :

Exercice	Distribution globale	Dividende éligible à la réfaction prévue au 2 de l'article 158, 3° du Code Général des Impôts	Dividende non éligible à la réfaction prévue au 2 de l'article 158, 3° du Code Général des Impôts
2022	1.300.000 euros	1.700.000 euros	Néant
2021	1.300.000 euros	1.300.000 euros	Néant
2020	1.500.000 euros	1.500.000 euros	Néant

Pour copie certifiée conforme,
La Gérance.

Frank Bunte



Tour Exaltis

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



2, Rue Léger Bertin
51201 Epernay

A2MAC1 EURL

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Forvis Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

FCN

S.A. à conseil d'administration
Capital de 10 758 176 euros – RCS Reims 337 080 089

A2MAC1 EURL

Société à responsabilité limitée au capital de 23.870 euros
RCS Saint-Quentin 410 517 767

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société A2MAC1 EURL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2MAC1 EURL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Informations relatives au compte de résultat » de l'annexe expose les principes comptables relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de comptabilisation des prestations facturées et les régularisations opérées par le biais des produits constatés d'avance. Nous avons mis en œuvre des tests pour nous assurer de la correcte application de cette méthode.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Courbevoie, le 18 juin 2024

DocuSigned by:

752215AC82694B7...

Christophe Patouillère

Associé

FCN

Epernay, le 18 juin 2024

DocuSigned by:

0A5A03005E5F47C...

Jean-Michel François

Associé



Bilan actif

EURL A2MAC1

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	894 175	851 393	42 781	91 684
		Concessions, brevets et droits similaires	481 322	478 642	2 679	5 353
		Fonds commercial (1)	670 000		670 000	20 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		2 045 497	1 330 036	715 460	117 037
	Immobilisations corporelles	Terrains	373 080	190 959	182 120	205 317
		Constructions	2 465 385	1 588 307	877 078	999 113
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 410 778	2 508 292	1 902 485	987 044
		Autres immobilisations corporelles	3 442 962	2 358 682	1 084 279	1 122 477
		Immobilisations en cours	10 000		10 000	
		Avances et acomptes				
		TOTAL		10 702 206	6 646 242	4 055 963
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	63 474		63 474	52 937
	TOTAL		63 474		63 474	52 937
Total de l'actif immobilisé			12 811 177	7 976 278	4 834 898	3 483 928
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes		47 456		47 456	127 823
	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	46 173 938	8 192 080	37 981 857	35 293 393
		Autres créances	6 022 937		6 022 937	12 273 197
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		52 196 875	8 192 080	44 004 794	47 566 590	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		7 197		7 197	80 198	
TOTAL		7 197		7 197	80 198	
Charges constatées d'avance			168 428		168 428	2 210 316
Total de l'actif circulant			52 419 957	8 192 080	44 227 876	49 984 929
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif			426 143		426 143	
TOTAL DE L'ACTIF			65 657 278	16 168 359	49 488 919	53 468 858
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					63 474	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	



EURL A2MAC1

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 23 870)	23 870	23 870
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	72 172	72 172
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	2 387	2 387
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	241 529	172 713
	Report à nouveau	1 740 630	
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 235 502	1 768 816
	Situation nette avant répartition	3 316 092	2 039 959
	Subvention d'investissement	1 086 380	1 086 380
	Provisions réglementées		
Total		4 402 472	3 126 339
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	862 143	283 000
	Provisions pour charges		
Total		862 143	283 000
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 130	2 354
	Emprunts et dettes financières divers (3)	803 396	
	Total	806 526	2 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		44 600
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 671 168	20 076 788
	Dettes fiscales et sociales	8 849 583	6 256 091
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes	73 449	3 044
	Instruments de trésorerie		
Total		32 594 201	26 335 924
Produits constatés d'avance		10 821 505	23 676 639
Total des dettes et des produits constatés d'avance		44 222 233	50 059 518
Écart de conversion passif		2 069	
TOTAL DU PASSIF		49 488 919	53 468 858
Rénov. (2)	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	44 222 233	50 014 918
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		



EURL A2MAC1

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	37 575	35 000	72 575	71 208
	Production vendue : - Biens	28 562 871	31 124 733	59 687 604	37 752 118
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	28 600 446	31 159 733	59 760 180	37 823 327
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			23 333	57 999
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			722 519	199 900
	Autres produits			14 634	1 597
Total				60 520 667	38 082 825
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			82 250	139 579
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			25 404 041	21 430 957
	Impôts, taxes et versements assimilés			403 893	1 028 659
	Salaires et traitements			14 939 982	8 651 587
	Charges sociales			5 320 111	3 137 851
	Dotations amortissements			961 633	846 639
	d'exploitation provisions				
Charges d'exploitation	• sur immobilisations				
	• sur actif circulant			8 027 793	124 500
	• pour risques et charges			839 143	260 000
	Autres charges			392 994	3 485
Total				56 371 845	35 623 260
Résultat d'exploitation A				4 148 821	2 459 564
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			483 987	215 149
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			7 279	52 050
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				491 266	267 199
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			989 011	168 198
	Différences négatives de change			2 864	1 383
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				991 876	169 582
Résultat financier D				-500 609	97 617
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				3 648 212	2 557 181



EURL A2MAC1

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 200
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	69 213	11 052
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	69 213	27 252
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 511	178 327
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	289 324	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	325 836	178 327
Résultat exceptionnel		F	-256 623
Participation des salariés aux résultats		G	1 577 712
Impôt sur les bénéfices		H	578 375
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			1 235 502
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SARL A2MAC1

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Evénements post clôture	2
1.3. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.2.2. Durées d'amortissement	4
2.1.3. Immobilisations financières	4
2.1.4. Produits à recevoir	5
2.1.5. Créances	6
2.2. Passif.....	7
2.2.1. Capitaux propres	7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2.2.1.2. Capital social.....	7
2.2.2. Provisions pour risques et charges	8
2.2.3. Dettes financières et autres dettes	9
2.2.4. Charges à payer	10
3. Informations relatives au compte de résultat.....	11
4. Impôt sur les bénéfices	12
5. Autres informations	13
5.1. Subvention.....	13
5.2. Effectifs	13
5.3. Informations relatives à la rémunération des dirigeants	13
5.4. Identité de la société mère consolidante des comptes de la société	13
5.5. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	14
5.6. Autres éléments significatifs	15
5.6.1. Prix de transfert	15
5.6.2. Convention de cash pooling.....	15
5.7. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	16
5.8. Engagements hors bilan	16



1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

Le 28 Juin 2023, la SASU Improvalue via une fusion simplifiée a été absorbée dans EURL A2mac1. Celle-ci détenait les titres de la SARL Promold et la SAS Capindustrie.

En date du 22 Septembre 2023, la SARL Promold a été cédé pour 1 euros.

En date du 12 Octobre 2023, la SAS Capindustrie a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine (TUP) au profit de l'EURL A2mac1. Un effet rétroactif fiscal a été mis au 1^{er} Janvier 2023.

1.2. Événements post clôture

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus depuis la clôture de l'exercice.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	1 397 762	-	91 081
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	158 771	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	223 642	-	1 585
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	10 000	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



2.1.2.2. Durées d'amortissement

Immobilisation	Mode amortissement	Durée amortissement
Concessions et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	15 ans
- <i>Structure</i>	<i>Linéaire</i>	<i>30 ans</i>
- <i>Façade/Etanchéité</i>	<i>Linéaire</i>	<i>15 ans</i>
- <i>Installations générales</i>	<i>Linéaire</i>	<i>10 ans</i>
- <i>Agencements</i>	<i>Linéaire</i>	<i>10 ans</i>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 5 ans</i>
Installations générales, agencements, aménagements divers	<i>Linéaire</i>	<i>3 à 10 ans</i>
Matériel de transport	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 4 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 3 ans</i>
Mobilier	<i>Linéaire</i>	<i>5 à 10 ans</i>

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	14 669	-	4 132



2.1.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	153 843
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	800 059
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	14 256
Personnel	548
Sécurité sociale	5 686
Etat	-
Divers	-
TOTAL	974 392



2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	63 474	63 474	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	8 388 393	8 388 393	-
	Autres créances clients	37 785 545	37 785 545	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	1 648	1 648	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 686	5 686	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	12 104	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 944 421	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	271 595	-
	Groupes et associés	1 635 547	1 635 547	-
	Débiteur divers	151 937	151 937	-
Charges constatées d'avance		168 428	168 428	-
TOTAL		52 428 778	52 428 778	-



2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	23 870	-	-	23 870
Primes, réserves et écarts	247 273	68 817	-	316 089
Report à nouveau	-	1 740 631	-	1 740 631
Résultat	1 768 817	-	533 315	1 235 502
Subventions d'investissement	1 086 380	-	-	1 086 380
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 126 340	1 809 447	533 315	4 402 472

Lors de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2022, une distribution de dividendes a été décidée pour 1 700 000 euros au profit de la SASU Hary Participations.

2.2.1.2. Capital social

Le capital est composé de 1 566 parts sociales de 15,24 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	283 000	839 144	260 000	862 144
TOTAL	283 000	839 144	260 000	862 144

Une provision pour risques a été constatée dans les comptes clos au 31/12/2021 pour 106 000 €. Celle-ci correspond au montant notifié le 06 Octobre 2021 par l'administration fiscale au titre du contrôle fiscal des années 2017 à 2019. Cette provision a fait l'objet d'une reprise de 83 000 € suite à la mise en recouvrement du rehaussement d'IS au titre de l'année 2017 pour un montant de 80 000 €. La société reste en attente de la mise en recouvrement des 23 000 € au titre de l'exercice 2018.

Une provision pour risques a été constatée au 31/12/2022 pour 260 000 € correspondant aux indemnités prévues dans un protocole d'accord suite au litige avec un salarié, sortie des effectifs en 2022. Celle-ci a fait l'objet d'une reprise suite au paiement des indemnités en Mars 2023.

Une provision pour risques a été constatée dans les comptes clos au 31/12/2023 pour 413 000 €. Cela concerne plusieurs litiges salariés nés au cours de l'exercice mais non encore dénoué à la date de clôture.

Un écart de conversion actif est constaté sur des créances clients pour un montant de 423 613 euros au 31/12/2023. Cela a fait l'objet d'une provision pour le même montant.



2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	3 131	3 131	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	23 671 168	23 671 168	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 955 968	2 955 968	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 303 407	1 303 407	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	4 431 417	4 431 417	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	158 791	158 791	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	803 396	803 396	-	-
Autres dettes	73 450	73 450	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	10 821 506	10 821 506	-	-
TOTAL	44 222 234	44 222 234	-	-



2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	928 338
Charges sociales provisionnées	357 926
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	3 131
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 123 895
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	1 577 532
Personnel	374 654
Sécurité sociale	309 571
Autres charges fiscales	103 783
Divers	-
TOTAL	4 778 830



3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	37 576	35 000	72 576
- Services	28 562 871	31 124 734	59 687 605
Chiffre d'affaires net	28 600 447	31 159 734	59 760 180

Le chiffre d'affaires de l'EURL A2MAC1 est constaté à la facturation des abonnements conclus. Des produits constatés d'avance sont appréhendés en fonction de la périodicité de l'abonnement par rapport à la date de clôture de la société.



4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation/Intéressement des salariés
Résultat avant impôts	3 648 212	-256 623	-1 577 712
Impôts : Au taux de 25%	1 206 599	-64 156	-394 428
Crédit impôt recherche	-169 640	-	-
Résultat après impôts	2 611 253	-192 467	-1 183 284

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société EURL A2Mac1 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU Financière Hary, 24-26 Quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt.

Il s'agit d'un groupe d'intégration fiscale visée à l'article 223A du Code Général des Impôts. Le groupe est composé des sociétés suivantes :

- Financière Hary SAS : société mère (tête de groupe)
- Hary Participations SASU : société filiale intégrée depuis le 01/12/2017
- Immobilière Hary SASU : société filiale intégrée depuis le 01/12/2017
- A2MAC1 EURL : société filiale intégrée depuis le 01/01/2018
- Improvalue SASU : société filiale intégrée depuis le 01/01/2022 (fusion dans A2MAC1 EURL en 2023)

La société tête de groupe est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Chacune des filiales contribue au paiement des impôts du groupe intégré, et ce quel que soit le montant effectif desdits impôts, à hauteur d'une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal de l'exercice, comme si elle ne faisait pas partie du groupe intégré sous la société intégrante.

Chaque filiale pourra ainsi imputer sur sa base imposable à l'IS ses déficits reportables, dans les conditions de droit commun. Chaque filiale pourra, de même, imputer sur sa charge d'IS à contribuer au groupe intégré les crédits d'impôts et avoirs fiscaux transmis à la société intégrante.

Dans un souci de simplification des flux de trésorerie au sein du groupe intégré, les filiales régleront à la SASU Financière Hary les montants correspondants annuellement, au moment de la liquidation des impositions visées ci-dessus et après demande de Financière Hary. En cas de retard de paiement, les filiales seront redevables d'un intérêt annuel assis sur le montant des impositions à la charge de chaque filiale (ne pouvant dépasser le taux maximum fiscalement déductible de l'article 39-1-3° du CGI) au profit de Financière Hary.

Les économies d'impôts résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale sont définitivement acquises par la société intégrante.

Le déficit fiscal du groupe d'intégration fiscale est de 2 760 970 euros au 31 décembre 2023.



5. Autres informations

5.1. Subvention

L'EURL A2MAC1 a signé un contrat d'aide sous forme de subvention avec BPI France le 06/01/2021 d'un montant de 1 086 380 € pour le financement d'un programme d'investissement de plus de 4 millions d'euros. La société a perçu un premier acompte de 271 595 euros en janvier 2021, puis un second versement de 543 190 euros en Janvier 2023. Le programme s'étale de 2021 à début 2024.

5.2. Effectifs

L'effectif moyen du personnel est de 228.45 personnes dont 5.28 apprentis et 5.75 handicapés au titre de l'année 2023.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	100	-
Agents de maîtrise	82	-
Employés	48	-
Ouvriers	-	-
Apprentis	6	-
Total effectif au 31/12/2023	236	-

5.3. Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction au titre de l'année 2022.

5.4. Identité de la société mère consolidante des comptes de la société

Dénomination sociale : Diamond Topco

Forme : SAS

Au capital de : 110 506 306.80 euros

Numéro SIRET : 921 753 778 00023

Adresse du siège social : 24-26 Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt



5.5. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	7 733 237	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.65 %

Taux de croissance des salaires : 2 %

Age de départ à la retraite : 64 ans

Table de taux de mortalité : TF00-02

Le montant des indemnités de fin de carrière à la date de la clôture de l'exercice s'élève à 7 733 237 euros.

Un contrat indemnités fin de carrière a été souscrit au cours de l'exercice clos au 31/12/2010. La valeur du fonds collectif au 31/12/2023 ressort à 616 990 euros. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2012, un avenant a été conclu afin de couvrir en complément les indemnités de congédiement. La valeur de ce fonds collectif au 31/12/2023 ressort à 35 383 euros.



5.6. Autres éléments significatifs

5.6.1. Prix de transfert

Une politique de prix de transfert a été mise en place au cours de l'exercice 2018.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, l'EURL A2MAC1 a facturé des services de production de données d'un montant de 17 701 127 euros HT à la SASU Hary Participations.

La SASU Hary Participations a facturé l'EURL A2MAC1 des ventes de données à hauteur de 19 722 940 euros HT.

5.6.2. Convention de cash pooling

Une convention de cash pooling a été conclue en date du 20 juin 2018 entre la SASU Hary Participations et :

- EURL A2mac1
- SASU Immobilière Hary
- SCI Saloma
- A2MAC1 LLC
- A2MAC1 GmbH
- A2MAC1 Groupe (Shangai) Co Ltd
- A2MAC1 India Private Limited
- A2MAC1 Corea
- A2MAC1 Thaïland

Celle-ci prévoyant une rémunération des avances de trésorerie entre ces sociétés au taux de Euribor 1 mois + 0,5 %.

Un avenant à cette convention de cash pooling a été signé le 08 avril 2020, modifiant la rémunération des avances de trésorerie entre ces sociétés au taux 1 mois Euribor + 1,5 %. De nouvelles entités ont été ajoutée à la convention :

- A2MAC1 Japan Co Ltd
- A2MAC1 Latam SRL

Un second avenant à cette convention de cash pooling a été signé le 31 janvier 2023 afin d'ajouter les nouvelles entités à la convention :

- Effution



Un troisième avenant à cette convention de cash pooling a été signé le 5 Janvier 2024 afin d'ajouter les nouvelles entités à la convention :

- Diamond Topco SAS
- Diamond Bidco SAS
- A2MAC1 Turkey

L'EURL A2MAC1 a bénéficié des avances de trésorerie à la SASU Hary Participations s'élevant au 31 décembre 2023 à 711 666 euros au titre du cash pooling et à 1 203 539 euros au titre du compte courant d'associé. Pour cela, elle a payé respectivement des intérêts de 89 584 euros et facturé 64 259 euros à la SASU Hary Participations au titre de l'année 2023.

5.7. Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant.

5.8. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-

Néant.